

Conseil Communautaire du 25 Septembre 2014

D 2014	F	29
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	78 dossiers 1 et 2 - 77- dossiers 3 – 76 dossier 4 – 75 dossiers 5 et 6 - 74 dossiers 7 et 8 – 73 du dossier 9 – 72 dossier 10 - 71 dossier 11 – 67 dossier 12 – 61 du dossier 13 au dossier 52	
Votants	81 dossiers 1 et 2 – 83 dossiers 3 et 4 - 81 dossiers 5 et 6 - 81 dossiers 7 et 8 – 80 dossier 9 – 78 dossier 10 – 77 dossier 11 – 74 dossier 12 - 67 du dossier 13 au dossier 52	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, également convoqué le **19/09/2014** s'est réuni à la salle Polyvalente de CLAIRAC, en séance publique, sous la présidence de **Daniel BENQUET**.

Etaient présents

<u>Agmé</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (jusqu'au dossier 11) – Pascal LAPERCHÉ jusqu'au dossier 11
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC – Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Alexandre FRESCHI
<u>Caubon Sur Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU (jusqu'au dossier 3) – Emmanuel MORIZET (+ Pouvoir Maryline DE PARSCAU à compter du dossier 4) jusqu'au dossier 9
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG – Michel NAU jusqu'au dossier 10
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ Pouvoir de Joël HOCQUELET à compter du dossier 3) – Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR (+ Pouvoir de Eric BOUCHAUD)
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (jusqu'au dossier 11) - Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN – Michel ZANETTE
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE (jusqu'au dossier 8) - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean-Claude DERC – Bernard DIO
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA (à compter du dossier n°3 et jusqu'au dossier 11) – Charles CILLIÈRES (jusqu'au dossier n° 2) - Patrick COUZINEAU – Joël HOCQUELET (jusqu'au dossier 2) – Josette JACQUET (jusqu'au dossier 6) – Philippe LABARDIN (+ Pouvoir de Didier DUTHEIL) – Anne MAHIEU (+ Pouvoir Charles CILLIÈRES à compter du dossier 3) – Jean-Pierre MARCHAND (+ pouvoir Josette JACQUET à partir du dossier 7) – Sylvie GENEAU-DE LAMARLIÈRE (jusqu'au dossier 12) – Laurence VALAY (jusqu'au dossier 12)
<u>Mauvezin/Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Yannick LAURENT (+ pouvoir Régine POVÉDA) jusqu'au dossier 4
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	M. Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN (jusqu'au dossier 11) – Nicolas MINER (+pouvoir de Jean-Marc DUBAN à compter du dossier 12)
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU (jusqu'au dossier 12)
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Christine VOINOT – Philippe RIGAL (à compter du dossier 3)
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénestis</u>	Jacques PIN (suppléant) jusqu'au dossier 12
<u>Seyches</u>	Isabelle CÉSA – André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT-MOREAU – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ – Gérard MARTET
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (jusqu'au dossier n° 2) – Caroline DELRIEU-GILLET (+ Pouvoir de Christophe COURREGELONGUE à compter du dossier 3) jusqu'au dossier 12

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN – Guy IANOTTO – Martine CALZAVARA du dossier 1 au dossier 2 et à compter du dossier 12 – Didier DUTHEIL - Bernard MANIER – Régine POVÉDA – Marie-France BONNEAU – Philippe RIGAL jusqu'au dossier 2 – Jacques BRO – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Joël HOCQUELET à compter du dossier 3 – Charles CILLIÈRES à compter du dossier 3 - Maryline DE PARSCAU à compter du dossier 4 - Yannick LAURENT à compter du dossier 5 – Josette JACQUET à compter du dossier 7- Sylvie BARBE à compter du dossier 9 – Emmanuel MORIZET à compter du dossier 10 - Michel NAU à compter du dossier 10 – Pascal LAPERCHE à compter du dossier 12 – Maryse HERVÉ à compter du dossier 12 – Patricia GAVA à compter du dossier 12 - Laurence VALAY à compter du dossier 12 – Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE à compter du dossier 12 - Jean-Marc DUBAN à compter du dossier 12 – Caroline DELRIEU GILLET à compter du dossier 12

Pouvoir de

Didier DUTHEIL à Philippe LABARDIN –Régine POVÉDA à Yannick LAURENT – Eric BOUCHAUD à Alain PRÉDOUR - Charles CILLIERES à Anne MAHIEU à compter du dossier 3 – Joël HOCQUELET à Jacques BILIRIT à compter du dossier 3 - Christophe COURREGELONGUE à Caroline DELRIEU-GILLET à compter du dossier 3 – Maryline DE PARSCAU à Emmanuel MORIZET à compter du dossier 4 et jusqu'au dossier 9 – Josette JACQUET à Jean-Pierre MARCHAND à compter du dossier 7 – Jean-Marc DUBAN à Nicolas MINER à compter du dossier 12

Secrétaire de Séance

M. Jean-Claude DERC

Dossier n°31 -

PROJET DE COOPERATION NEW LANDSCAPES FOR SUSTAINABILITY- PARTICIPATION A L'ÉVENEMENT TRANSNATIONAL FINAL ITALIE SEPTEMBRE 2014

Dans le cadre du programme Leader développé sur le Pays Val de Garonne-Gascogne, un projet de coopération européenne est en cours dénommé « New landscapes for sustainability ». Cette action fédère quatre territoires situés en France, en Italie et en Finlande sur un projet de sensibilisation aux paysages et de valorisation du patrimoine et des cours d'eaux par l'art et la culture.

Différentes actions ont été définies sous la gouvernance du Comité de Pilotage coopération du Pays Val de Garonne-Gascogne.

Les actions communes sont élaborées et cofinancées par l'ensemble les partenaires (guide des bonnes pratiques, logo, portail internet de la coopération, participation aux événements transnationaux).

Les actions locales sont coordonnées de manière indépendante avec un budget propre à chaque territoire. En Val de Garonne Gascogne il s'est développé autour de 3 axes :

- un projet pédagogique (7 centres de loisirs / 4 structures partenaires)
- un volet grand public (concours de peinture avec la Galerie Egregore / partenariat cinéma / parcours artistique ARTERE)
- un événement transnational du 13 au 15 juin 2014

Dans le cadre des actions communes, le GAL Montagna Leader organise l'évènement transnational final du projet les 27 et 28 septembre 2014. Cet évènement permettra aux partenaires :

- de présenter les actions locales qui ont été menées dans chaque territoire
- de faire un bilan d'étapes sur les actions communes en cours
- de permettre à un groupe de 6 enfants des centres de loisirs de VGA de participer à un évènement artistique international en travaillant avec un artiste sur la création d'une œuvre végétale

Ce déplacement sera organisé du vendredi 26 septembre au lundi 29 septembre. Une délégation composée d'élus du Pays Val de Garonne Gascogne, de techniciens de VGA, de 6 enfants des centres de loisirs et d'un artiste participera à l'évènement.

- Daniel BENQUET, Dante RINAUDO, Jacques BILIRIT et Régine POVEDA représenteront le Pays Val de Garonne Gascogne
- Philippe PASQUET, Frédéric PARIZEAU, Emilie DA ROS, Anne SAIZ, 1 accompagnateur complémentaire et Catie SARNEL participent en tant que techniciens de Val de Garonne Agglomération
- Jacques FRANCESCHINI participe en tant qu'artiste
- 6 enfants des centres de loisirs du pays Val de Garonne Gascogne participeront

Les frais liés à ce déplacement sont évalués à 13 000.00 € (frais de déplacement, frais d'hébergement, restauration..). Le montant initial prévu au budget des actions communes du projet de coopération pour la participation aux évènements transnationaux est de 30 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Accepte de prendre en charge tous les frais liés à ce déplacement (les frais réels de déplacement, de transport, de repas, et d'hébergement) engagés par Val de Garonne Agglomération pour les membres du Comité de programmation Leader (élus et membres extérieurs), les techniciens du Pays val de Garonne Gascogne (agents publics de Val de Garonne Agglomération et des collectivités membres), les enfants des centres de loisirs et l'artiste.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	67
<i>Pour</i>	67
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/

Publication / Affichage Le 1/10/2014
Notification Le

Fait à Marmande, le 25/09/2014

Pour le Président de Val de Garonne Agglomération empêché,
Le 1^{er} Vice Président

M. Dante RINAUDO